

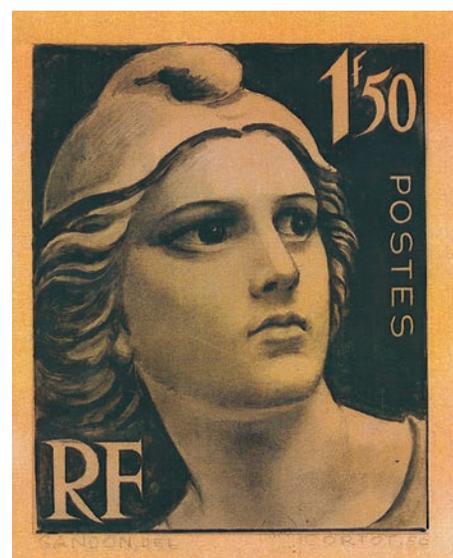
# La grande Histoire de petits timbres de France

*Rares sont les pays qui, comme la France, se sont trouvés avec autant de timbres d'usage courant à utiliser. Sur les 123 vignettes émises au cours des années 1944-45, 95 sont uniquement des timbres courants ! Une situation pour le moins unique pour une époque tout aussi exceptionnelle dans le contexte de la libération du territoire.*

*S'il y a de quoi être désorienté lorsqu'on feuillette l'album de France de cette période, il faut savoir que ces timbres ne sont pas tout à fait comme les autres. C'est leur histoire que nous vous contons ici, une histoire peu banale qui vous permettra de mieux les comprendre et qui sait, de mieux les collectionner.*



La très belle maquette de Mazelin pour une « tête de République ».

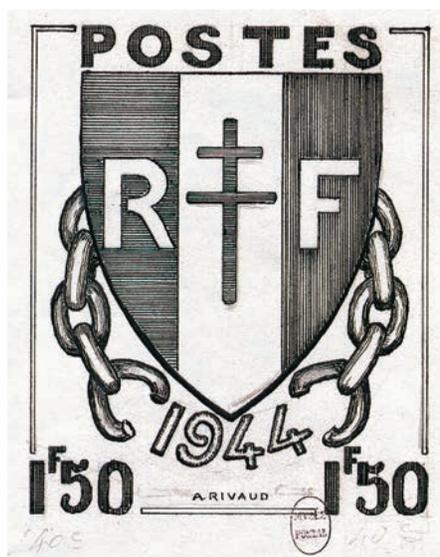
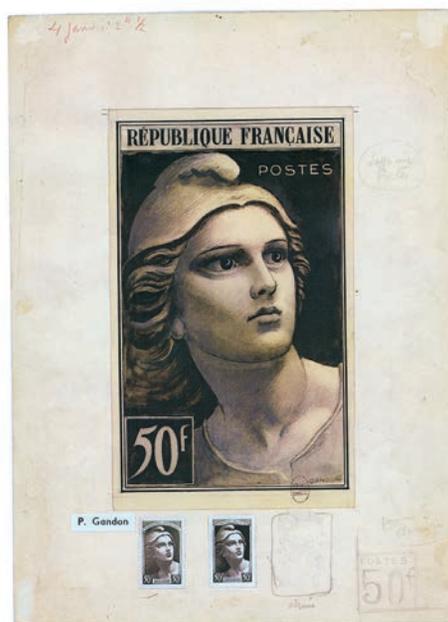


L'illustrissime Marianne de Gandon qui continue de séduire des générations de collectionneurs.

Six juin 1944, les Alliés débarquent en Normandie ; le 18, ils établissent une tête de pont qui leur permet de consolider leurs positions et de contrer les offensives allemandes ; à partir du 22, ils bombardent la région parisienne. Juillet voit la libération de Coutances, Avranches, août, celle de Saint-Brieuc, Vannes, Laval, Quimper, Le Mans, Angers, Nantes, etc.. 15 août 1944, opération « Anvil - Dragoon », les Alliés débarquent en Provence. A Paris, c'est la grève : les cheminots ont commencé le 10, le métro et les policiers le 15, les postiers suivent le 18, la veille de l'insurrection. Les Parisiens ont décidé de se libérer eux-mêmes sans attendre ou plutôt avec l'espoir que les Alliés, qui se battent à une centaine de

kilomètres de là, viennent les aider. Comme on le sait, la libération de Paris n'entrait pas dans les objectifs prioritaires d'Eisenhower qui souhaitait éviter à tout prix une bataille de rues dans la capitale, bataille qui n'aurait pu déboucher que sur un bain de sang. Pourtant, les émissaires de la Résistance insistent, comme les généraux Leclerc et de Gaulle, et finissent par obtenir qu'un détachement de la 2<sup>ème</sup> DB se dirige sur Paris. Les premiers blindés arrivèrent le soir du 24 août par la Porte de Gentilly ; le 25 à 15 h 30, le général von Choltitz commandant le *Gross Paris* signe la reddition de la garnison allemande. D'autres accords sont également signés ce jour-là et pas des moindres : les Américains et les Britanniques reconnaissent l'administration civile du gouvernement du général

La version « grand format » de la Marianne. En bas, en réduction, une présentation qui n'a pas été adoptée.



L'écu avec chaîne brisée, parfait symbole de la France libérée. Rivaud en a fait une version grand format qui ne sera pas adoptée.

de Gaulle en France libérée. N'oublions pas en effet que la France, pour certains de nos alliés et surtout les Américains, devait être un pays administré par une autorité d'occupation l'AMGOT (voir *Timbres magazine*, n° 27).

Arrivé à Paris, le général de Gaulle établit son QG rue Saint-Dominique, au ministère de la Guerre et forme son gouvernement. Augustin Laurent, résistant, futur maire de Lille, va s'installer avenue de Ségur, au ministère des PTT. Il succède ainsi à Vincent di Pace, secrétaire général des PTT, incarcéré au titre de sa collaboration avec le gouvernement de Vichy<sup>(\*)</sup>.

Première mesure prise par le nouveau ministre : démarrer immédiatement l'im-

pression de timbres d'usage courant pour remplacer les types *Pétain* alors en cours. Seule vignette disponible, le type *Iris* objet de différentes émissions en 1939-1941 et dont certaines valeurs sont immédiatement utilisables. Premier de la série, le 1,50 F, initialement émis en orange que l'on commence à imprimer en brun-rouge dès le 28 août.

Le ministre charge ensuite un des fonctionnaires, M. Quenot, de contacter des artistes pour lui soumettre des projets pour un nouveau timbre d'usage courant symbolisant la République et destiné à remplacer le plus rapidement possible les symboles utilisés par le gouvernement de Vichy.

## Les deux concours de septembre 1944

Trois artistes répondent à cette demande (nous ignorons si d'autres ont été sollicités) : René Cottet avec quatre maquettes, Charles Mazelin avec deux et Henri Cortot avec une unique maquette. Soumises au gouvernement, aucune n'est acceptée. Un autre fonctionnaire, M. Bernard, est alors chargé d'ouvrir un concours auprès de tous les artistes intéressés.

Le 1,50 F *Iris* est mis en vente dans les bureaux à partir du 5 septembre, et le lendemain, une courte note est expédiée auprès de 35 artistes demeurant à Paris ou dans la proche banlieue dans laquelle on leur demande « *de vouloir bien* » ●●●



Un très beau document : l'épreuve de luxe collective des quatre Marianne de Gandon grand format. Cote : entre 400 et 500 € (© Musée de la Poste).

<sup>(\*)</sup> Vincent di Pace sera jugé le 22 mai 1947 et obtiendra un non-lieu pour faits de résistance.

## EN COUVERTURE

Les « bon à tirer » des deux grands formats non émis (10 et 15 francs) sont datés du 8 février 1945. L'Atelier n'était pas encore en mesure d'assurer une grosse production de timbres en taille-douce. Les deux valeurs seront néanmoins émises mais en typographie et en petit format (© Musée de la Poste).



● ● ● vous présenter d'urgence au Secrétariat Général des P.T.T., 20 avenue de Ségur, où toutes indications vous seront données pour l'exécution de la maquette de la nouvelle figurine. »

En fait, on ne va pas leur demander un projet, mais deux. En effet, il a également été décidé d'émettre un timbre de grand format « Libération »,

timbre demandé par la Chambre syndicale des négociants et que le ministre a très naturellement accepté (voir encadré).

M. Bernard va commencer à réceptionner les maquettes à partir du 8 septembre. Sur les 35 artistes contactés, huit ne répondront pas et deux autres, Cheffer et Daragnès, feront connaître « qu'ils ont passé l'âge de faire des concours... ». Le 12 septembre, le ministre dispose des projets de 22 artistes pour le nouveau type « République » et pour le timbre « Libération ». De quoi faire un choix, d'autant que certains artistes ont soumis plusieurs maquettes. C'est également ce même jour que les premières caisses contenant des *Marianne de Dulac* sont expédiées depuis Londres.

Eh oui, le ministre doit également compter avec la livraison de ces nouveaux timbres dont l'origine remonte à décembre 1943.

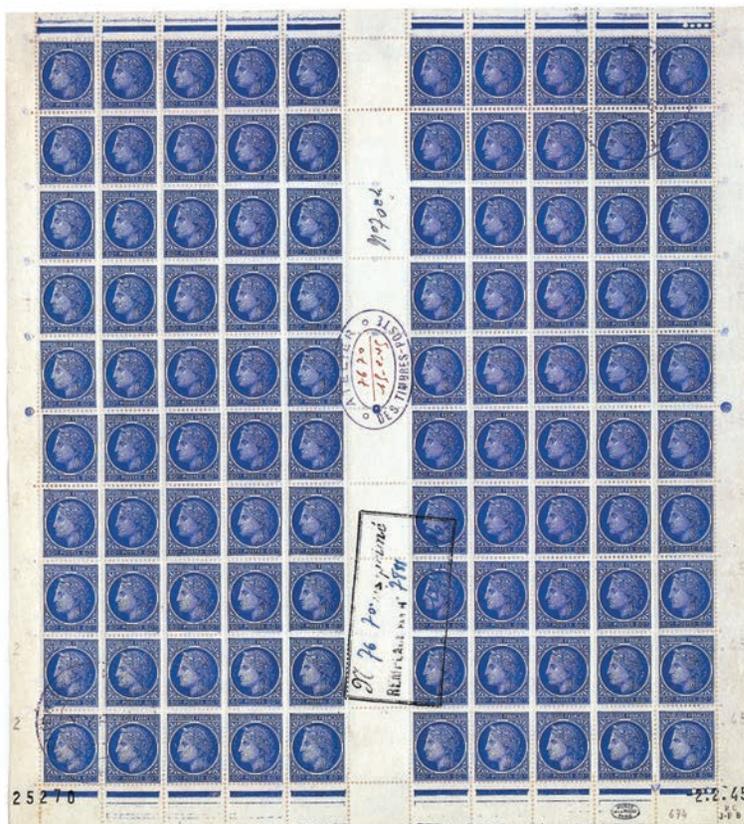
### Le concours de décembre 1943

Installé à Alger depuis le 3 juin 1943, le Comité français de libération nationale (CFLN) présidé par les généraux de Gaulle et Giraud obtient la reconnaissance des Alliés et surtout le droit d'administrer les territoires français d'outre-mer. L'URSS le reconnaît même comme représentant légal de la République française. Cette reconnaissance lui permet d'avoir une administration, une représentation diplomatique, une monnaie, etc., et des timbres, du moins pour les territoires qui ont reconnu son autorité.

Fort de ce droit, le Comité décide de faire préparer des timbres pour le jour où la reconquête du territoire national sera entreprise. Un concours est organisé sur place et en Angleterre comme en témoigne ce télégramme expédié le 8 décembre à Londres depuis Alger :

« En vue fabrication prochaine à Alger timbres devant être utilisés France et Colonies dès libération territoire métropolitain, concours de maquettes a été ouvert en Afrique du Nord et serait bon y faire participer artistes français résidant en Angleterre. Voici clauses concours :

« Les timbres seront tirés en petit format hauteur 25 m/m largeur 20 m/m par le procédé de la lithographie. Les sujets de ces



La feuille-témoin du 60 c Cérès de Mazelin est datée du 2 février 1945 alors que l'impression du timbre a commencé le 31 janvier. Le timbre a été émis le 19 février (© Musée de la Poste).

vignettes devront surtout exprimer les idées générales inspirées, soit des motifs de certains timbres déjà émis : effigie de la République, la Semeuse, les Droits de l'Homme, etc., soit de la situation actuelle de la France sortant de l'ombre, comme l'a dit en une magnifique image le Général de Gaulle de la France combattante, avec son esprit de résistance et sa foi dans un avenir où elle reprendra son rôle de grande nation. Les sujets étudiés dans cet esprit devront être traités avec la simplicité et la sobriété des lignes qu'imposent dans ce domaine les moyens techniques réduits existant en Afrique du Nord. Ils devront être présentés sous forme de maquettes ou d'esquisses suffisamment poussées mais susceptibles d'être ultérieurement mises au point dans le format 125 m/m en hauteur et 100 m/m en largeur, agrandissement à l'échelle 5 de chacune des dimensions d'un timbre réel. Chaque maquette devra porter les mentions « R F POSTES », le nom de la Colonie, la valeur d'affranchissement en chiffres et une Croix de Lorraine ; la disposition étant laissée au choix de l'artiste. »

Veuillez communiquer ces clauses aux artistes travaillant pour votre service. Les prient remettre projets 27 décembre dernier délai et me transmettre d'urgence ces projets. Faites connaître durée minima fabrication à Londres. DE MENTHON. »

Ce texte, signé de François de Menthon, commissaire à la Justice dans le gouvernement, est particulièrement intéressant dans le sens où il peut expliquer l'existence – mais cela reste à confirmer – de certaines émissions.

### Le gagnant est ...

C'est un courrier de l'inspecteur général des Postes et des Télégraphes daté du 18 mars 1944 et adressé au commissaire aux Colonies qui nous le fait connaître : « J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite du concours ouvert pour la réalisation d'une émission de timbres-poste pour la France et son Empire, M. le Commissaire aux Communications et à la Marine Marchande a décidé de retenir le projet de M. Dulac (tête de la République). »

En fait, la maquette d'Edmond Dulac a été acceptée le 23 (après réunion d'une commission le 10 février) de même qu'il a été convenu que les timbres destinés à la France libérée seront « en partie » fabriqués à Londres. En revanche, on ne sait rien des autres projets qui ont été

## Les dates de parution des émissions provisoires

Pendant que l'on préparait la nouvelle série, les autres timbres, ceux imprimés aux USA, à Londres ou à Alger, étaient réceptionnés par l'Atelier en attendant d'être mis en vente. Voici les dates officielles de mise en vente à Paris. Il est bien évident que certains timbres, comme les Arc de Triomphe de la première série ont eu des emplois beaucoup précoces.

1,50 F Marianne de Dulac	16 septembre 1944
Arc de Triomphe (1 <sup>re</sup> série)	5 octobre 1944
Coq et Marianne d'Alger	15 novembre 1944
Arc de Triomphe (2 <sup>e</sup> série)	12 février 1945
Marianne de Dulac :	
40, 50, 60, 80 c, 1, 1,20, 2, 2,40,	
3 et 4 F	17 mars 1945
30, 70 c, 4,50, 5, 10, 15 F	7 avril 1945
10 c et 20 F	9 juillet 1945
50 F	15 novembre 1945

Une lettre intéressante appartenant à notre lecteur Claude Rigaudière montre la série complète des « Dulac » à la date du 16 mars 1945, soit un jour avant la date d'émission officielle. Une pièce amusante, intéressante et certainement rare pour les amateurs de « Dulac » même s'il s'agit d'une complaisance de la part du receveur de la Poste d'Auxerre.



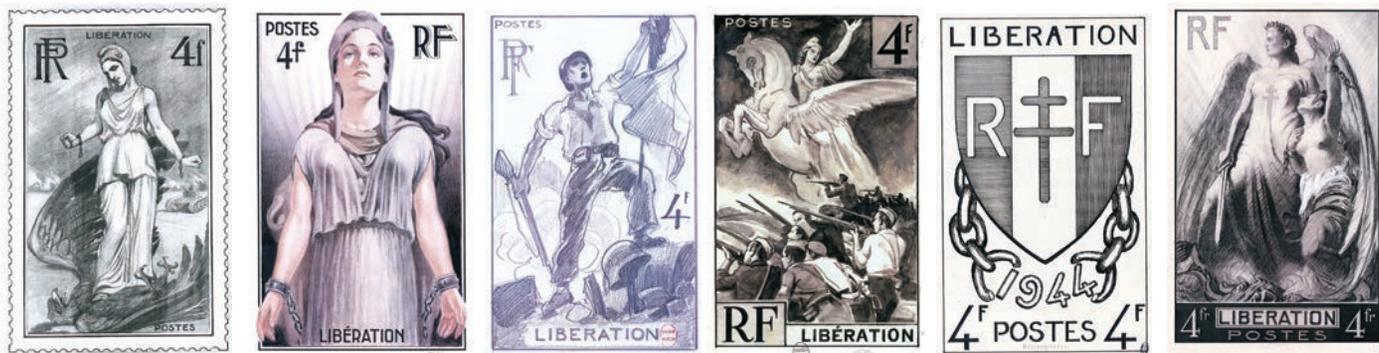
proposés : y en avait-il d'autres venant de Londres ? Quels artistes vivant en Afrique ont proposé des projets ? Que sont devenues les maquettes de ce concours ? Autant de questions toujours sans réponses aujourd'hui.

Quant à l'heureux élu, Edmond Dulac, il ne sera averti de la bonne nouvelle que le 6 mai.

Mais en relisant de plus près les clauses du concours, on peut également se demander si celle qu'on appelle la Marianne d'Alger ne figurait pas parmi les différents projets reçus par les PTT à Alger. Si elle n'a pas été lauréat du concours, elle n'en demeure pas moins la première Marianne à être émise. Seuls écarts au règlement : elle ne comporte ni les lettres « R F » ni la Croix de Lorraine mais la légende « REPUBLIQUE FRANCAISE » en toutes lettres. En revanche le Coq du même Louis Fernex, peintre, affichiste et enseignant aux Beaux-Arts à Alger, correspond tout à fait aux critères du concours.

L'urgence dans laquelle se trouvait le CFLN au regard du débarquement et de l'occupation de la Corse pourrait expliquer – mais cela reste à démontrer – que ces projets d'origine locale et donc immédiatement exploitables (la Marianne et le Coq) aient été rapidement réalisés. La Marianne de Fernex fut rapidement imprimée et envoyée dès février-mars 1944 sur l'île de Beauté afin de légitimer le gouvernement de la France combattante. Qui plus est, l'impression de timbres à Londres exige un trop long délai ; Tony Mayer, chef du Service des timbres à Carlton Gardens, l'explique dans un long télégramme qu'il cable à André Pleven à Alger le 7 janvier :

« Clichés : quinze valeurs pour vingt territoires soit trois cents clichés. Suivant la disposition du, ou des dessins, il sera nécessaire de prévoir trois cents matrices différentes ou au contraire, il sera possible de réduire sensiblement le nombre de celles-ci en utilisant une même matrice pour différents clichés. Dans le premier cas, la fabrication ●●●



## Le 4 F « Libération » de 1945 objet d'un concours sans le savoir

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur un vœu émis par la Chambre Syndicale française de la philatélie sur l'émission d'un timbre commémoratif de la libération de Paris. J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'autorise bien volontiers l'émission d'une figurine sans surtaxe dont la valeur d'affranchissement sera de 4 francs, tarif de la lettre pour l'étranger. Je vous serais reconnaissant des documents que vous pourriez mettre à la disposition de mon Administration pour faciliter la tâche des dessinateurs qui seront chargés d'exécuter les projets de maquette de la nouvelle figurine. »

Ainsi s'adressait le directeur de la Poste, pour le compte de son ministre, à la Chambre syndicale française de la philatélie alors présidée par Roger North. Comme on le sait, le ministre fait là un demi mensonge : il y aura bien un timbre *Libération* mais il ne sera pas exclusivement dévolu à la libération de la capitale mais à celle du territoire tout entier et c'est d'ailleurs pour cela que son émission ne s'effectuera qu'en janvier 1945 alors que le pays n'est pas encore libéré. D'autres villes et régions auront plus de chance que Paris : Metz et Strasbourg bénéficieront d'un petit timbre « blason » pour leur libération (à 2,40 et 4 F, tarifs des cartes postales et des lettres pour l'étranger) et l'Alsace-Lorraine aura également le sien.

Il faut également savoir que la demande de Roger North était accompagnée de différents projets (que nous n'avons pas retrouvés), en majorité des effigies du général de Gaulle ou du général Leclerc. Comme il n'est pas dans la tradition républicaine de reproduire des personnages vivants sur les timbres-poste, il est logique que le directeur demande d'autres documents.

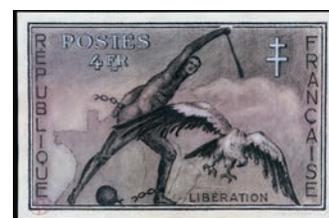
Convoqués, on l'a vu plus haut, ou joints téléphoniquement, les artistes auront donc pour tâche de proposer non seulement un nouveau timbre « République » mais aussi des projets de timbres *Libération*. Quatorze artistes parmi les 35 sollicités s'acquitteront de cette tâche avec plus ou moins de bonheur, en témoignent les quelques maquettes que nous avons retrouvées.

Et là encore, c'est Pierre Gandon qui décroche la palme en voyant son projet accepté.

Il est également intéressant de noter que les artistes, et plus spécifiquement les graveurs se sont échangé les maquettes. Les projets des uns seront gravés par d'autres et c'est ainsi qu'il existe un certain nombre de timbres non retenus qui ont été poussés jusqu'à la confection de poinçons constituant ainsi des non émis dont il n'existe que quelques rares épreuves d'artiste. La maquette de Lucas a, par exemple, été gravée par René Cottet ; celle de Lemagny par Mazelin, etc. En revanche, celle de Gandon sera gravée par Gandon lui-même.

### FICHE TECHNIQUE

Emission autorisée le 6 septembre 1944  
 Dessin et gravure : Pierre Gandon  
 Bon à tirer donné le 21 décembre 1944  
 Emis le mardi 16 janvier 1945 (au lieu du 12 initialement prévu)  
 Tirage : 6 000 000  
 Retrait le 12 mai 1945



Le « bon à tirer » daté du 20 décembre 1944 du 4 F Libération de Pierre Gandon (© Musée de la Poste).

●●● de l'ensemble des clichés demanderait environ deux ans, dans le second, la durée de fabrication de ceux-ci pourrait être réduite de plus de moitié.

..... Emission métropolitaine. Production. Première épreuve : quatre semaines environ après réception du dessin.

Commencement de la fabrication, neuf semaines après approbation de l'épreuve. Impression : quinze millions par semaine passant progressivement à dix-huit millions et demi au fur et à mesure de la production des clichés soit dix-sept semaines.... Emission coloniale évaluée à deux cents millions.

Production : 11 millions un quart par semaine. 18 semaines environ soit en supposant l'adoption de dessins permettant de réduire le nombre des matrices un an environ pour l'ensemble des cinq cents millions de timbres... »

## Plus d'un milliard de « Dulac »

Le 23 avril, le commissaire aux Communications et à la Marine marchande précise les quantités de timbres (en millions), leurs couleurs et leurs valeurs faciales à commander à Londres :

0,50	orangé	150
0,60	indigo	50
0,80	vert	25
1,00	violet	75
1,20	vermillon	25
1,50	rouge	500
2,00	jaune	75
2,40	rouge	25
4,00	bleu	25
4,50	lilas	25
5,00	bistre	50

A charge de l'Agence comptable des timbres à Londres de prendre des dispositions pour l'emballage, le gardiennage en un lieu sûr et à l'abri des intempéries (sic). Elle serait chargée ultérieurement, suivant les instructions qui lui seraient données, de procéder à l'expédition des timbres au fur et à mesure de la libération du territoire métropolitain.

Pour gagner du temps, le Comité renonce à faire imprimer les 45 millions de timbres destinés aux Colonies. Le 19 mai, un télégramme expédié de Londres informe Alger que les autorités



Les « bon à tirer » des « non émis » du 70 c Cérés de Mazelin et 4,50 F Marianne de Gandon datés des 19 et 26 décembre 1944. Les épreuves sont chiffrées à 1,50 F mais les couleurs sont celles des timbres de 70 c et de 4,50 F s'ils avaient été émis (© Musée de la Poste).

britanniques ont donné leur accord pour la fourniture du papier nécessaire à l'impression de ces timbres en taille-douce qui sera réalisée par l'imprimeur Thomas De la Rue. Les premières épreuves seront soumises vers le 15 juin et la première livraison de timbres (10 millions) devrait avoir lieu dans la première quinzaine du mois d'août. Après plusieurs discussions, la série initiale se voit augmenter de nouvelles valeurs : 10, 40 et 70 c, 3, 10, 15, 20 et 50 francs.

Au milieu du mois d'août, le lieutenant-colonel Simon, chef de la Section liaison PTT à l'état-major des Forces françaises en Grande-Bretagne, interroge les autorités alliées à propos de l'acheminement en France des nouveaux timbres. Ces dernières, évidemment d'accord pour le convoyage des figurines, demandent toutefois quelques précisions : dimensions et poids des caisses et bien sûr le lieu où

elles seraient remises.

Le 31 août, le même lieutenant-colonel informe le chef du Service des timbres à Carlton Gardens que « du fait de la libération de Paris, l'envoi de ces timbres peut être envisagé dès maintenant à l'adresse précitée [NDLR : Direction de l'Imprimerie des Timbres-Poste, 103, Boulevard Brune, Paris 14<sup>ème</sup>] à raison d'un envoi par semaine... »

C'est ainsi que les cinq premières caisses contenant chacune un million de timbres à 1,50 F partent le 12 septembre pour Paris ; le timbre est mis en vente le 16 ; c'est la première Marianne que découvrent les Parisiens.

## Ne pas froisser les Britanniques

Le 22 septembre, le lieutenant-colonel Simon installé à Paris accuse réception des caisses et demande à Tony Mayer d'intercéder ●●●

Cotée aux environs de 300 €, l'épreuve collective des quatre Ecu avec chaîne brisée de Rivaud bénéficie d'une impression très soignée, bien meilleure que celle des timbres émis (© Musée de la Poste).



●●● auprès des Britanniques pour réduire la commande des Dulac :

« Les premiers timbres que vous avez fait imprimer sont arrivés en France et ont provoqué l'admiration générale ; ils sont très bien venus et seront certainement très bien accueillis par le public.

Toutefois, la situation que nous trouvons en France au point de vue fabrication de timbres-poste est bien meilleure que celle que nous avions redouté de trouver. L'atelier des timbres-poste est en effet intact et ses possibilités de fabrication restent entières. Dans ces conditions, l'Administration des P.T.T. se demande s'il ne serait pas opportun de réviser quelque peu l'ordre que nous avons passé.

Vous vous souvenez que le point de vue suivant avait fait l'objet de nos conversations : la fabrication en cours s'échelonnant sur plus d'un an, on va être conduit, étant donné la libération totale de la France qui aura lieu à brève échéance, à poursuivre en France une nouvelle fabrication parallèle à celle faite en Grande-Bretagne. D'autre part, l'éventualité des changements de tarifs postaux n'est pas à repousser complètement. Dans ces conditions, la commande actuellement en cours en Grande-Bretagne risque de compliquer quelque peu la situation des timbres en France, déjà bien compliquée à d'autres points de vue.

Nous avons été très contents de trouver auprès des autorités britanniques l'appui nécessaire pour mettre en fabrication les timbres « République ». Par conséquent, il ne faut rien faire qui puisse être mal interprété par nos amis britanniques et ne rien

faire également qui puisse les désobliger. Ne pourriez-vous donc pas entrer officieusement en rapport avec eux, leur expliquer ce que je viens de vous exposer et voir ce que serait leur réaction si la commande se trouvait limitée à un montant d'environ 500 millions de figurines. Le cas échéant, l'Administration serait d'accord pour payer un dédit ou bien revoir le prix de fabrication. S'il y avait la moindre réaction défavorable côté britannique, la commande serait maintenue... »

Le 11 octobre, le lieutenant-colonel Simon obtient sa réponse :

« ... Comme suite à votre lettre du 22 septembre et à notre récent entretien, j'ai le plaisir de vous informer que la maison De la Rue a donné son accord pour réduire de moitié la commande de timbres-poste français qui lui avait été passée. Le montant total s'élève ainsi à 706 millions de timbres ;

je n'ai pas cru réduire la commande davantage de peur d'indisposer une maison qui a fait véritablement l'impossible pour nous donner satisfaction... »

Le 16 novembre, Tony Mayer fait parvenir le détail précis de la commande réduite. « Vous remarquerez, écrit-il, que la quantité pour certaines valeurs n'a pas pu être réduite de moitié, la fabrication était, en effet, trop avancée pour qu'on puisse le faire. »

	Quantité originale	Quantité réduite à
0,50	150 000 000	75 200 000
0,60	50 000 000	25 200 000
0,80	25 000 000	25 200 000
1,00	75 000 000	75 200 000
1,20	25 000 000	25 200 000
1,50	500 000 000	250 200 000
2,00	75 000 000	37 700 000
2,40	25 000 000	25 200 000
4,00	25 000 000	12 700 000
4,50	25 000 000	12 700 000
5,00	50 000 000	25 200 000
0,10	50 000 000	25 200 000
0,30	50 000 000	25 200 000
0,40	100 000 000	50 200 000
0,70	50 000 000	25 200 000
3,00	50 000 000	25 200 000
10,00	40 000 000	20 200 000
15,00	20 000 000	10 200 000
20,00	10 000 000	5 200 000
50,00	5 000 000	2 700 000
	1 400 000 000	779 000 000

## Trois élus seulement...

Pendant ce temps-là, le ministre et ses collègues du gouvernement ont tout loisir pour choisir le nouveau timbre franco-français destiné à remplacer toutes les



## L'œuvre de Gandon, dynamique et moderne pour son temps, a fait l'unanimité

valeurs d'usage courant émises, ou encore à émettre, et dont les origines sont des plus variées : types *Pétain*, *Mercur*, *Iris* du gouvernement de Vichy, *Arc de Triomphe* des USA, *Marianne* et *Coq* d'Algérie, *Marianne* de Londres. D'autant qu'*Alger* vient de faire connaître les quantités de timbres *Coq* et *Marianne* qui sont stockées sur place, ainsi que celles des *Arc de Triomphe* expédiées depuis les USA. Paris préfère attendre et réceptionnera ces timbres que dans le courant du mois de novembre (voir *Timbres magazine* d'octobre 2001).

Trois projets obtiennent les faveurs du gouvernement : *Ecu* et *chaîne brisée* de Rivaud, et les *République* dessinées par Gandon et Mazelin. Des projets qui, comme le montrent parfaitement les maquettes, correspondent parfaitement aux aspirations de l'époque. Celle qu'on appelle *Cérès de Mazelin* est magnifiquement dessinée et aurait mérité beaucoup mieux que la médiocre réalisation typographique qu'elle a obtenue et qui la fait trop ressembler à la *Cérès de Barre*.

Le petit *Ecu* de Rivaud symbolise parfaitement la libération. Cet artiste décline d'ailleurs son projet pour une version grand format qui ne sera pas adoptée (voir illustration). Quant à la maquette de Gandon, elle est moderne et dynamique pour son temps et on comprend aisément qu'elle ait été retenue ; elle fait même tant l'unanimité qu'on demande à Gandon d'en adapter une version en vue de réaliser des timbres de grand format. Les quelques autres projets que nous avons pu découvrir dans les archives du musée de la Poste sont beaucoup moins réussis et chacun de leurs auteurs se sont vu octroyer la somme de 1 000 francs (150 € environ) pour leur réalisation.

### Une série à la fois disparate et homogène

Le choix des figurines ayant été ●●●

## Les gros soucis de l'Atelier en 1944

Comme on a pu le voir précédemment, les autorités ont constaté avec plaisir que l'Atelier du timbre était intact à la libération, qu'il n'avait subi aucun dommage. C'est une bonne nouvelle qu'il convient de relativiser. Ainsi, en décembre 1944, lorsque l'Administration envisage un programme d'émissions étoffé pour 1945, le directeur de l'Atelier fait part de ses soucis à son ministre : l'outil de travail est bien là mais certains matériaux font défaut et comme on peut le lire, la production de timbres en taille-douce est sérieusement handicapée.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que la raréfaction croissante des matières premières utilisées par l'Atelier des Timbres-Poste risque d'avoir de graves conséquences sur les fabrications à venir et en particulier sur les impressions en taille-douce.

La situation des approvisionnements se situe comme suit :

### ACIER SPÉCIAL ANGLAIS

Utilisé dans la fabrication des poinçons et molettes des impressions en taille-douce, cet acier est fourni par la Maison Ravion, 8, rue de Malte à Paris 11<sup>ème</sup> qui l'importe d'Angleterre.

Les stocks existants en 1940, qui ont permis, jusqu'à maintenant, de satisfaire aux besoins relativement limités de la taille-douce, sont actuellement très réduits et ne tarderont pas à être résorbés.

Aussi, dès la reprise des relations postales avec la Grande-Bretagne, nous avons passé à M. Ravion une nouvelle commande de plaques et molettes à livrer le plus rapidement possible.

Plusieurs lettres de sa part à son fournisseur d'Outre-Manche – les Etablissements John Sellar & Sons à Sheffield – étant restées sans réponse, M. Ravion, sur notre insistance, s'est rendu à l'Ambassade Britannique où il lui a été indiqué que la reprise des transactions commerciales ne pourrait être envisagée avant six mois au moins.

### CYLINDRES POUR CLICHÉ TAILLE-DOUCE

La Compagnie Française des Métaux, notre fournisseur habituel, est titulaire d'une commande... passée le 7 octobre 1943 en vue de la fabrication de 95 cylindres, sur lesquels 45 sont prêts.

En vue de l'extension du procédé d'impression en taille-douce et pour tenir compte de la lenteur de fabrication, la Compagnie Française des Métaux, vient, sur notre demande, de déposer une demande de licence de transfert portant sur une fourniture de 8 tonnes. Cette demande a été transmise le 12 décembre

1944 sous .....

### FEUTRES DE LAINE

(servant à garnir les cylindres de pression)  
Une commande en date du 20 janvier 1944 portant sur 240 kgs n'a pas encore été exécutée par la Maison Dollfus & Noack près Belfort. D'après les renseignements fournis par le représentant à Paris de cette firme, l'installation n'a subi aucun dommage, mais l'intégralité des approvisionnements (matières premières et tissus) a été enlevée par les Allemands.

Malgré son vif désir d'exécuter la commande, la Maison Dollfus ne paraît pas en mesure de livrer avant sept à huit mois.

### ÉTOFFES D'ESSUYAGE

Sur les 44 275 mètres de croisé de coton attribués à l'Atelier au titre du programme de 1943, 14 075 mètres ont été livrés. Les 30 200 mètres restants se répartissent comme suit :

Etablissements A. France à Verdrupt (Vosges) : 15 000 mètres dont 10 000 réquisitionnés par les Allemands. Le reliquat, soit 5 000 mètres, livrable dans 4 mois environ.

Etablissements Golbey à Epinal : 4 800 mètres dont 1 600 mètres au blanchiment à Thann (usine arrêtée faute de combustible). Pour le complément, 3 200 mètres, aucun délai de livraison ne peut être fixé, l'usine ayant subi des dommages sérieux.

Tissages de Rambervillers (Vosges) : titulaire d'une commande de 10 400 mètres, cet attributaire n'a pas encore répondu à la demande de renseignements que nous lui avons adressée au début de ce mois.

Les faits qui viennent d'être exposés intéressent les matières les plus importantes entrant dans la fabrication des timbres en taille-douce.

Il convient de signaler que les mêmes difficultés se retrouvent dans l'acquisition du petit outillage et des ingrédients, comme la fourniture d'encre d'imprimerie dont certaines catégories ne peuvent déjà plus être livrées par la Maison Lefranc.

Enfin la question des papiers (gommé et anti-macule) reste entière, en présence de l'irrégularité des réceptions.

En présence de cette situation et jusqu'à la reprise des livraisons de toute nature, l'Administration aurait, à mon avis, peut-être intérêt à réserver les matières dont nous disposons pour la taille-douce, aux émissions commémoratives et pour le timbre à 50 francs, et à utiliser le plus possible la typographie avec des vignettes de petit format pour les tirages courants. »

## EN COUVERTURE



Trois esquisses de Pierre Gandon pour préparer la gravure du poinçon du 4 francs bleu en taille-douce (© Musée de la Poste).

La toute première des Marianne de Gandon a commencé à être imprimée le 28 décembre 1944 pour être émise le 15 février 1945. Voici la feuille-témoin conservée au musée de la Poste sur laquelle on peut lire une annotation au crayon « émission suspendue ». L'explication tient sans doute au fait qu'il y avait encore suffisamment de timbres à 1,50 F (Marianne de Dulac et Iris) dans les guichets (© Musée de la Poste).



●●● arrêté, les services du ministre s'efforcent désormais de composer une longue série d'une vingtaine de valeurs permettant d'assurer tous les affranchissements courants tout en permettant un vaste éventail de combinaisons. Les tarifs alors en vigueur sont ceux du 5 janvier 1942 pour le régime intérieur et du 1<sup>er</sup> février pour le régime étranger.

Des groupes de quatre à cinq valeurs sont ainsi constitués :

10 à 50 centimes : *Ecureuil* de Rivaud ;

60 centimes à 1,20 franc : *République* de Mazelin ;

1,50 à 5 francs : *République* de Gandon (dont un 4 F de petit format imprimé en taille-douce) ;

10 à 50 francs : *République* grand format de Gandon.



Le « bon à tirer » du 40 c Ecu avec chaîne brisée daté du 7 décembre 1944. Il sera, avec le 1 F Cérés rouge, le premier timbre de la nouvelle série courante à être émis le 1<sup>er</sup> février 1945 (© Musée de la Poste).

Dans le premier contingent des Marianne de Gandon de petit format, seul le 4 F a bénéficié d'une impression en taille-douce. Est-ce un hasard ? Non, ce timbre était destiné à affranchir les lettres simples pour l'étranger... (© Musée de la Poste).



En 1946, la Marianne de Gandon fait l'objet de différentes gravures : Hourriez (a) et Cortot (b) réalisent deux poinçons qui ne satisfont pas l'Administration. C'est finalement le type initial (c) réalisé par Cortot qui est maintenu.



en tenant compte de ces modifications et donnera ceci :

Il est intéressant de savoir que dans le tout premier projet, si le 100 F était absent, les 10 et 15 F devaient être émis en grand format. Nous en avons retrouvé la trace ainsi que les deux autres non émis signalés dans ce tableau : si les valeurs faciales des épreuves ne correspondent pas, les couleurs choisies sont celles dans lesquelles les timbres auraient dû paraître. Annoncée par voie de presse dès le 20 janvier, la nouvelle série destinée à remplacer les divers types actuellement en usage apparaît sous la forme de deux timbres, les 40 c *Ecu* et 1 F *République de Mazelin* ..., les autres étant en cours de fabrication. Bien entendu, la circulaire adressée aux receveurs souligne : « *Il va de soi que les timbres-poste de la série actuelle devront être utilisés par priorité jusqu'à épuisement des approvisionnements.* » Un bien petit mot que celui de « série » pour désigner les *Iris*, *Arc de Triomphe*, *Coq* et



Ce document, conservé au Musée de la Poste, est en fait la copie de la maquette définitive de Dulac pour l'émission de sa Marianne. La maquette initiale, soumise pour le concours était certainement très différente, excepté l'effigie, par le format et les inscriptions.

En avril 1944, Alger fait savoir les modifications qu'il

- faut apporter à la maquette initiale :
- 1) réduire la hauteur du timbre (pour qu'on puisse arriver au format anglais de 25 x 23 mm) alors que la maquette initiale a été réalisée pour un timbre de format français de 25 x 20 mm ;
  - 2) de supprimer la mention « ALGERIE » qui y figurait (le timbre était destiné à la France et aux Colonies) ;
  - 3) de remonter les chiffres représentant la valeur d'affranchissement.
  - 4) d'arranger l'entrelacs inférieur et, le cas échéant d'en réduire la hauteur ;
  - 5) de réduire les entrelacs latéraux – ce qui est nécessaire pour remonter les chiffres – et peut-être d'en modifier légèrement le dessin.
  - 6) de recentrer la figurine s'il est besoin.

*Marianne d'Alger*, *Mercur*, *Marianne de Dulac* qui sont encore en vente aux guichets. C'est vers la fin de 1945 que disparaîtront seulement nombre de ces timbres pour beaucoup remplacés par la nouvelle série française. Cette dernière se verra amputée d'un certain nombre de valeurs : l'augmentation prévisible des tarifs postaux le 1<sup>er</sup> janvier 1946, entraînera tout naturellement la création de nouvelles valeurs et des changements de couleurs, mais cela, c'est une autre histoire. Des trois timbres *République* choisis en 1944 ne subsistera que celle que les collectionneurs appellent la *Marianne de Gandon* ; elle perdurera une bonne dizaine d'années, jusqu'en 1955 et même au delà puisqu'on en trouve encore dans certains débits de tabac tout à la fin des années 1950, c'est-à-dire au tout début de la V<sup>e</sup> République. Ultime salut ou simple clin d'œil au chef du gouvernement qui l'avait vu naître quatorze ans plus tôt ?

Michel Melot

Valeurs	Type	Impression	Dessin	Gravure	Bon à tirer	Mise en vente
		Format				
10 c	<i>Ecu</i>	Typo / p.f.	Rivaud	Cortot	712.44 brun	19 février 1945
30 c	<i>avec</i>	-	-	-	vert	19 février 1945
40 c	<i>chaîne</i>	-	-	-	rouge	1 <sup>er</sup> février 1945
50 c	<i>brisée</i>	-	-	-	bleu	15 février 1945
						26.12.44
60 c	<i>République</i>	-	Mazelin	Cortot	bleu	19 février 1945
70 c	(profil)	-	-	-	violet	pas émis
80 c	-	-	-	-	vert	26 février 1945
1 F	-	-	-	-	rouge	1 <sup>er</sup> février 1945
1 F 20	-	-	-	-	brun	19 février 1945
						19.12.44
1 F 50	<i>République</i>	-	Gandon	Cortot	rouge	15 février 1945
2 F	(face)	-	-	-	bleu noir	26 février 1945
2,40 F	-	-	-	-	rose rouge	juillet 1945
3 F	-	-	-	-	nègre	7 avril 1945
4 F	-	taille-douce	-	Gandon	bleu	15 février 1945
4,50 F	-	typo / p.f.	Gandon	Cortot	sépia	pas émis
5 F	-	-	-	-	vert	7 avril 1945
6 F	-	-	-	-	bleu	14 juin 1945
10 F	-	-	-	-	vermillon	14 juin 1945
15 F	-	-	-	-	violet	14 juin 1945
						8.02.45
20 F	<i>République</i>	taille-douce	Gandon	Gandon	vert	14 mai 1945
25 F	-	G.F.	-	-	violet	14 mai 1945
50 F	-	-	-	-	brique	12 mars 1945
100 F	-	-	-	-	rouge	7 avril 1945

Cet ensemble initialement prévu comprend 23 timbres pour un montant total de 255 francs. 21 timbres ont finalement été émis au cours du premier semestre de l'année 1945, entre le 1<sup>er</sup> février et le 2 juillet (pour 248 F soit un peu moins de 25 €).

#### Sources et iconographie

- Archives du Musée de la Poste
- « Ceux qui créent nos timbres » (R. Duxin, A. Vitalyos, P. de Lizeray) tomes I à V - Brochures du *Monde des philatélistes*
- *L'impression des timbres français par les rotatives* (Baron de Vinck) - Yvert & Tellier, Amiens, 1946, 1950.
- *Le Patrimoine du timbre-Poste français*, Editions Flohic, 1998.